



COMPTE-RENDU DU C.A.E.N. DU 30 JUIN 2014

La séance du C.A.E.N. du 23 juin n'ayant pu se tenir, faute de quorum, faute aussi à nombre d'organisations et de personnalités qui ne daignent pas se déplacer ; nous voilà donc enfin réunis ce 30 juin 2014. *[Cette date de rattrapage ne nécessite aucun quorum ; les absents ont donc bien tort et renforcent notre conviction que nous avons bien raison d'y être, d'une part pour y faire valoir ce que nos syndicats, notre fédération et notre confédération défendent, d'autre part pour donner à l'ensemble de nos responsables et adhérents le sens de l'actualité éducative dans notre région]*

Notre Recteur ouvre la séance et annonce quelques modifications parmi nos membres. Les représentants départementaux des maires connaissent un renouvellement inhérent aux élections récentes, ainsi que ceux du Conseil Economique Social et Environnemental. Chaque organisation syndicale de l'éducation prend alors successivement la parole.

La CFDT demande du dialogue social, regrettant le **manque de concertation sur la carte des formations 2015 – 2017**. *[Pourtant, on ne nous a jamais informés aussi tôt... Eh oui, pour discuter, il faut un point de départ à la discussion !]* Elle regrette le **changement de calendrier de rentrée** de notre nouveau ministre, sans explication... *[Nous avons su plus tard qu'elle s'était expliquée par ailleurs mais restons encore étonnés. Un besoin d'exister, sans doute].*

L'UNSA évoque la nouvelle organisation territoriale qui fait l'actualité, lui trouve aussi **certains bons côtés**... *[Parle-t-elle en tant qu'organisation syndicale ou en tant que partenaire politique d'un parti ? En revanche, quelques idées de fond sur lesquelles nous pourrions débattre utilement] :* rôle régulateur essentiel de l'Etat dans l'éducation, le partenariat école / entreprise positif à condition qu'on respecte les compétences de chacun *[tout est dans la manière !]*. L'UNSA demande **davantage de sections d'apprentissage dans les EPLE**, à condition que cela vienne en plus de nos services. Effectivement, ce serait travailler plus pour gagner plus... Reste qu'à un certain moment on n'a plus ni le temps ni le moral pour travailler plus. Ce serait déjà pas mal si on gagnait, proportionnellement, autant qu'il y a trente ans, en faisant bien le métier qu'on doit faire dans une société plus difficile.

La CGT intervient dans un discours fleuve dans lequel j'avoue m'être un peu noyé, réclamant un **bilan du Bac Pro 3** *[Pourquoi pas ? Taux de réussite en progression de 5 % cette année, même s'il est vrai que beaucoup de collègues se plaignent du manque de temps et que tout est alourdi par le manque d'unité et d'information]*. Elle évoque aussi la **concurrence déloyale de l'apprentissage**... *[C'est effectivement de plus en plus flagrant ! Cette prise de conscience est un bon point pour cette autre CGT que la nôtre, dans ce domaine qu'est l'éducation].*

La FSU, oubliant... ou pas, qu'elle est une organisation syndicale, se lance alors dans un long, vraiment trop long, discours de politique générale sur **l'organisation des territoires** . *[Une passion vraisemblable de cette fédération auprès de laquelle j'avais moi-*

*même suivi un stage de formation syndicale sur ce thème, il y a une quinzaine d'années, lorsque que mon syndicat en était encore membre. Il est vrai qu'il vaut mieux connaître et intervenir sur les différents lieux de prise de décision si l'on veut mieux porter les mandats syndicaux. Il est vrai aussi que s'en préoccuper en premier lieu c'est accepter d'y perdre son identité, c'est reconnaître que la Charte d'Amiens, qui fait pourtant la force de l'action syndicale par sa neutralité politicienne, n'est plus au premier plan de motivation d'une organisation. Soyons heureux que la FNEC et sa confédération ne se positionnent pas ainsi, comme outils de prise de pouvoir politique mais plutôt comme instrument des hommes et femmes du monde du travail pour faire valoir leurs revendications, tout en guidant l'employeur dans le meilleur sens de fonctionnement possible]. Enfin, vient le tour de la **carte des formations** puis des **ABCD de l'égalité**... le jour où le ministre HAMON en présente le petit frère.*

Sans oublier ponctuellement de contextualiser, l'intervention de la FNEC, accompagnée par ailleurs de notre représentante FO des organisations syndicale des salariés, se fait un honneur de rester concentrée sur les thèmes qui font sa raison d'être et plus particulièrement ceux qui concerne l'ordre du jour de ce 30 juin. Chacun pourra en prendre ou reprendre connaissance, en ligne.

Le Recteur, amusé par notre intervention sur le jeudi de l'Ascension [*au moins, nous sommes sûrs qu'il la retiendra !*] ne nous répond pas directement car il annonce que cela se fera au fil de la séance. Une manière de confirmer que les autres étaient souvent hors sujet ! Il se saisit de quelques-unes de leurs interventions, donnant à certains quelques mouchoirs virtuels sur lesquels nous ne revenons pas, répondant par son devoir de réserve sur la réorganisation des territoires [*Eh oui, hors sujet...*], ajoutant que les choses ne sont pas encore faites [*« hors sujet », vous dis-je !*]. Il saisit l'allusion FSU pour prendre son bâton de pèlerin ministériel et expliquer le nouveau plan d'action présenté le matin, faisant suite aux ABCD de l'égalité. Les ESPE, mallettes et pédagogue dégoulinants esquissent progressivement l'allure de ce nouveau déguisement en forme d'épouvantail.

Madame COCULA, Vice-Présidente du Conseil Régional chargée de l'éducation, fait le simple constat d'une Aquitaine qui n'est pas diminuée dans le projet de réorganisation territoriale et qui, pour l'instant, reste celle qu'elle était. [*Bref, rien de nouveau ! Donc... Hors sujet*]. En réponse à notre intervention sur les regroupements de pôles et le préjudiciable éloignement des lieux de formation, elle rappelle [*cela avait déjà été fait lors de notre dernière séance du C.A.E.N.*] que la Région ne considère pas tous les niveaux de la même manière. Ainsi, un CAP a une zone de recrutement plus localisée qu'un Bac Pro ou, a fortiori, qu'un BTS. Elle assure que les regroupements ne seront pas multipliés mais qu'ils permettent aussi d'offrir des outils de formation performants à nos jeunes. [*Cette réponse pose l'éternelle question du quantitatif et du qualitatif : si certains de nos jeunes sont mieux formés dans des lieux mieux équipés mais plus lointains et offrant globalement moins de places, que ferons-nous de ceux qui n'auront pas pu se déplacer ?*] Au final, Madame COCULA réfute cette idée de territorialisation telle que nous la véhiculons et s'amuse visiblement, elle aussi, de notre allusion à l'Ascension, rappelant qu'avant d'être des communes ces entités territoriales étaient des paroisses, nous expliquant donc qu'avant d'être laïque notre école ne l'était pas et nous indiquant, implicitement, que, comme le jeudi de l'Ascension est un jeudi, elle est, elle aussi, en capacité de faire des lapalissades. [*Elle occulte, se faisant, la valeur d'insistance argumentative qu'avait pour nous cette idée de jeudi, récurrente, occasion chaque fois de perturbations dans les cours. Peut-être, aussi, l'idée d'Ascension l'a-t-elle troublée vis-à-vis de notre laïcité toujours affirmée. Il faut bien avouer que l'emprise religieuse est encore tellement forte dans nos calendriers qu'on voit mal comment nommer autrement ce jour férié qui n'a d'autre raison d'exister. Nous ne saurons pas le fin mot de ses impressions car elle s'échappera de nos débats en cours de séance, avant que le sujet du calendrier ne soit abordé*].

En réponse à la demande d'une organisation, Madame JOLIAT, Secrétaire Générale du Rectorat, intervient pour expliquer, concernant la carte des formations, que la présentation qui en est faite a un objectif de lisibilité immédiate ; c'est pourquoi seuls les changements sont affichés. Pour une présentation finale, il faudrait recontextualiser en faisant apparaître l'ensemble des formations de l'Académie.

A son tour, M. CAGNON, Directeur de l'Education au Conseil Régional, intervient dans les débats pour expliquer que la carte des formations par apprentissage a été prise en compte à l'interne de la collectivité territoriale, lors de sa réflexion sur la carte des formations qui nous préoccupe. Elle a travaillé avec ses propres responsables de l'apprentissage.

En réponse à notre camarade Gisèle DELIGEY qui demande des explications sur la [convention passée par le Rectorat avec la CGPME](#), d'une part, et avec le [Medef](#), d'autre part, Monsieur le Recteur explique que nous devons nous donner le but de mieux organiser la connaissance du monde de l'entreprise par nos élèves. C'est ce qui fait l'objet de ces conventions qui ont donc un but d'information.

Une question est posée sur l'étrange inscription aux examens, par une MFR, d'une classe de 130 élèves. M. JAMME, représentant la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.A.F.) explique l'incidence ponctuelle d'un double flux, qui fait que les élèves anciens et nouveaux peuvent se côtoyer. De même, on a parfois choisi de rassembler les élèves de première année dans une seule classe d'un établissement et ceux du niveau suivant dans l'autre établissement.

Sur cette question de l'ordre du jour sur la **carte des formations**, il n'y a pas d'analyse à proprement parler du document fourni. Il s'agit d'une simple information de l'état de réflexion, dans une instance plus politique que technique. Les interventions se font donc globalement sur des thèmes généraux, transversaux. Les argumentaires en notre possession seront utiles en octobre !

L'UNSA demande que la formation continue, principalement le GRETA, soit intégrée à l'analyse de la carte des formations.

Dans la suite de cette idée, Mme COCULA explique que notre Recteur, comme notre Président de Région, sont favorables au développement des lycées polyvalents. A ce propos, Gisèle DELIGEY interroge, concernant le lycée Brémontier, sur la signification de l'expression "son évolution... en lien avec l'émergence du quartier Euratlantique", trouvée dans le document sur la carte des formations. Madame JOLIAT explique que le but est celui d'un meilleur accueil des élèves. On nous explique que le quartier va changer, sa population aussi et qu'il faut :

- Développer l'esprit d'entreprendre.
- Enrichir l'orientation, la connaissance des métiers et des entreprises.
- Renforcer la qualité de la formation professionnelle initiale et de l'insertion professionnelle.
- Soutenir les coopérations technologiques.

[La question est pour nous de savoir s'il y aura encore à l'avenir une formation professionnelle ou technologique dans l'établissement].

Dans une nouvelle intervention, en réponse à l'UNSA, Mme COCULA donne un avis favorable à la présentation prochaine de la carte des formations par apprentissage dans cette instance.

Arrive alors la question du campus des métiers dans le domaine du pin maritime. On nous présente toutes les collaborations mises en œuvre autour de St Paul lès Dax. Nous rappelons, reformulons, expliquons ce que nous annonçons dans notre déclaration. Nous présentons un vœu : « Le CAEN, considérant que l'outil que sont les campus des métiers confirme l'orientation à la régionalisation de la Formation professionnelle avec des

régions seules compétentes, se prononce contre leur mise en place. »

Il est présenté au vote. L'UNSA explique qu'elle refuse de voter un texte qui ne lui pas été présenté au préalable *[sans doute la peur de mal comprendre un texte de deux lignes, ou la peur de ne pas voter comme il faut... Qui sait ?]. Elle est visiblement approuvée par la CFDT. Les choses ne sont finalement pas si compliquées ; on peut très souvent anticiper les attitudes de certaines organisations...]*.

Résultat du vote de notre vœu :

POUR : FO, CGT

ABSTENTION : FSU

REFUS DE VOTE : FCPE, CFDT, UNSA

Résultat du vote sur le projet présenté par la Région et le Rectorat :

CONTRE : FO, CGT

ABSTENTION FSU : explication de vote... les éléments d'explication ne sont pas suffisants.

POUR : CFDT, UNSA

[Tiens ! Bizarre... Finalement le refus de vote de notre vœu par certains ne cachait-il pas simplement la volonté de voter POUR le projet ? Dans ce cas, il ne faut pas être timide et le dire ouvertement. Nous sommes des grandes personnes et nous sommes des responsables].

Avant d'aborder le calendrier, nous est présenté un Bilan d'Affectation Post-Bac (APB). Il est notable que les Bac Pro font de plus en plus de demandes (+ 4,8 %) pour la rentrée 2014. Les Bacs technologiques s'orientent moins vers les BTS et davantage vers les Licences dans leur premier vœu, ce qui pouvait être attendu. Ce qui l'était moins, c'est que les Bacs Pros font la même démarche, ce qui pose la question de leur orientation. Le Recteur a demandé aux Présidents d'Université de mettre en œuvre une deuxième phase qui concerne l'orientation active, lorsqu'on se rend compte que les élèves ne sont pas en adéquation avec leurs envies d'orientation.

Il rappelle aussi qu'un 10ème échelon a été ajouté concernant les bourses de l'enseignement supérieur, ainsi qu'un dixième mois. Cela s'ajoute à une revalorisation de globale.

M. LENZ, représentant les organisations syndicales d'employeurs, rappelle qu'il existe aussi le secteur de l'apprentissage pour l'orientation post-Bac.

Au sujet de la lutte contre le décrochage, le réseau FOQUALE est évoqué. Bordeaux a atteint et même dépassé ses objectifs de « raccrochage » des jeunes. L'entrée au lycée est un passage difficile : 24 % des collégiens décrocheurs le sont à leur arrivée au lycée. M. MORTELETTE, Chef du service S.A.I.O., s'engage à ce que les « raccrochés » soient suivis dans le temps.

Vient alors le sujet du calendrier. La FNEC-FP-FO présente alors le vœu qu'elle souhaite faire voter par le C.A.E.N., tel qu'énoncé dans notre déclaration, demandant l'établissement automatique d'un pont près le jeudi de l'Ascension. Avant le vote, la CFDT s'adresse directement à nous, puis l'UNSA pour dire qu'ils sont d'accord avec nous mais, comme précédemment, qu'ils ne peuvent voter notre vœu en raison de sa non présentation préalable. *Nous les remercions pour leur sollicitude [sans comprendre, pour autant, cette démarche étrange qui consiste à ne pas voter un texte avec lequel on est d'accord. Les collègues jugeront...]*

Résultat du vote sur notre vœu :
POUR : FO, FSU, CGT
Refus de vote : UNSA, CFDT

Sur la question des rythmes scolaires, nous avons réitéré notre opposition totale au projet. Monsieur le Recteur a expliqué que seul, en Gironde, la commune de Lacanau avait refusé sa mise en œuvre. Il lui avait répondu que cela ne relevait pas de ses compétences, seuls les T.A.P. ne sont pas obligatoires. Notre administration semble trouver positif que seules 1/3 des écoles aient mis en œuvre les nouveaux rythmes scolaires. Il lui arrive de se satisfaire de bien peu lorsque cela l'arrange !

Bien sûr, toutes nos interventions n'apparaissent pas ici, pour la simple raison qu'on peut difficilement à la fois écouter, intervenir et écrire les notes qui fondent ce compte-rendu. Nous sommes fiers, cependant, d'avoir su réagir, expliquer et défendre les mandats de notre fédération. Nous l'avons fait avec nos mots, avec notre « esprit » car il faut en avoir pour être responsable syndical. Les mandats sont tout mais ils ne sont rien que des mots sans l'esprit qui les fait vivre. Mon expérience d'un syndicat que j'ai toujours connu majoritaire m'a révélé qu'être responsable c'est se voir confier la mise en couleurs de nos mandats, en les incarnant, car la chair c'est la vie. Que ceux qui aiment la vie se joignent à notre fédération pour lui rendre ce qu'elle nous donne : le plaisir de faire exister nos idées, pour sublimer les mots plutôt que les enfermer dans leurs lettres.

Philippe SIMONET
Pour la FNEC-FP-FO

